

# QUEL AVENIR POUR L'OUEST DES ALPES- MARITIMES ?



01 / 12

Qu'y a-t-il de commun entre Cannes, 70 830 habitants, ville de tourisme et d'affaires de la Côte d'Azur et le village d'Amirat, 35 habitants, perché à 937 mètres d'altitude au cœur des Préalpes ? Réponse : ces deux communes participent, avec 27 autres, à une réflexion partagée sur l'aménagement du territoire du Scot'Ouest.

## LE SCOT'OUEST C'EST QUOI ?

**Un outil de planification et d'aménagement du territoire [1]**  
Un Scot ou Schéma de cohérence territoriale est un document d'urbanisme portant sur plusieurs communes. Le territoire d'un Scot est un territoire de projet. Le Scot exprime la volonté d'un ensemble de communes ayant décidé d'orienter l'évolution du territoire. Le Scot'Ouest est le Scot de l'ouest du département. Il comprend 29 communes du littoral cannois jusqu'à la vallée de l'Estéron qui rassemblent au total plus de 250 000 habitants.

### Un projet partagé pour les 15 prochaines années

Habitat, déplacements, développement économique, environnement, organisation de l'espace... Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) offre un cadre de référence aux différentes politiques publiques. Il est élaboré pour toutes les catégories de population : jeunes, seniors, actifs, touristes, acteurs socio-économiques, etc. Le Scot oriente l'avenir d'un territoire dans une démarche de développement durable pour plusieurs années.

## TOUT EST LIÉ

### La difficulté de l'exercice réside dans l'extrême imbrication des sujets

Comment imaginer le développement économique si les salariés ne peuvent se loger ? Comment désengorger les routes si les transports en commun ne prennent pas le relais ? Et comment peuvent-ils le faire si l'habitat est dispersé ? Pour faciliter la compréhension du sujet et permettre à tous les citoyens de donner leur avis, nous avons découpé l'exposition en plusieurs thématiques : habiter ici, se déplacer, travailler, consommer... Et vous pourrez appréhender la nécessaire articulation de l'ensemble des thèmes.

## 1. LE TERRITOIRE



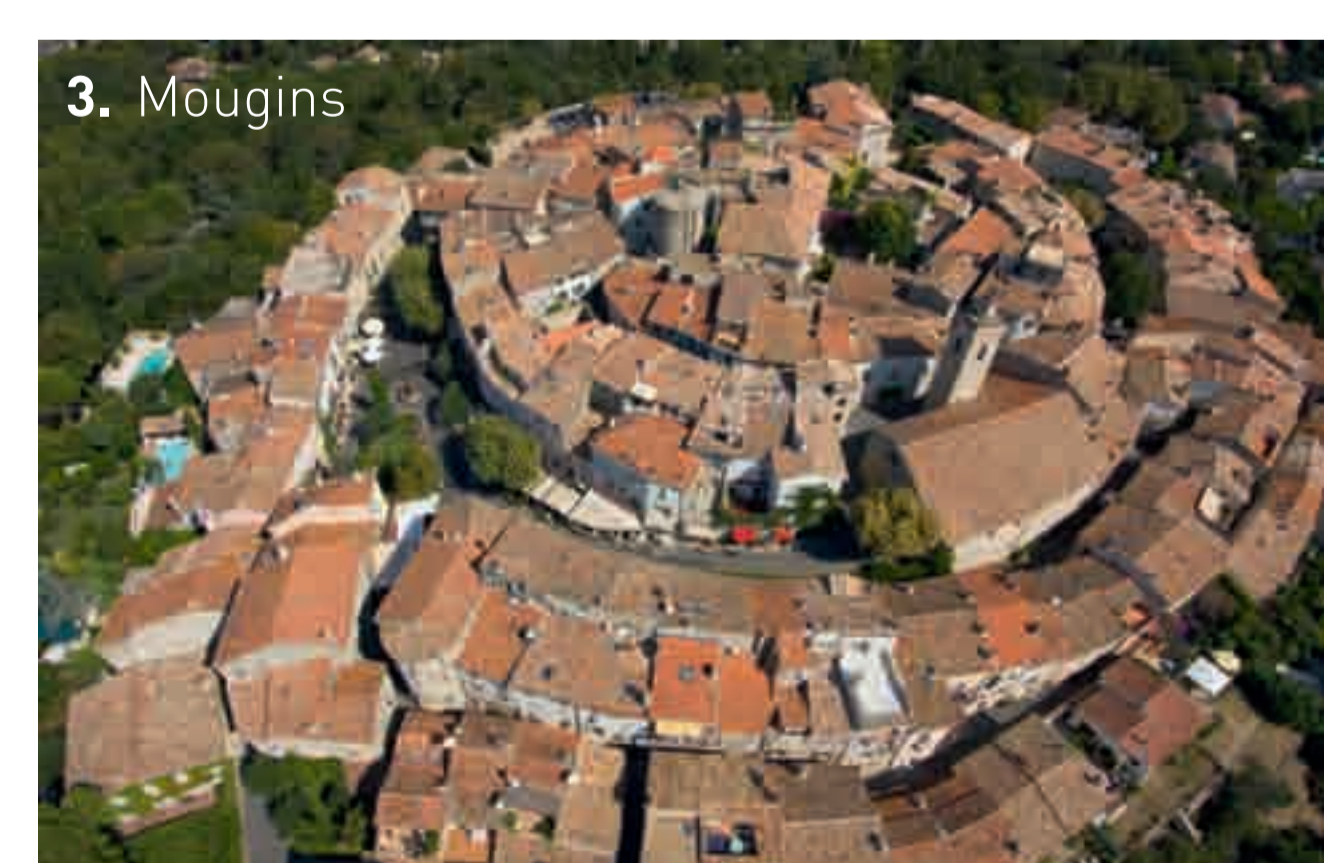
## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Scot'Ouest a été sélectionné parmi 12 Scot expérimentaux pour la prise en compte des objectifs du Grenelle de l'Environnement (à l'initiative du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer). Il bénéficie ainsi d'un accompagnement et d'aides financières afin de s'approprier les nouveaux enjeux du Grenelle.



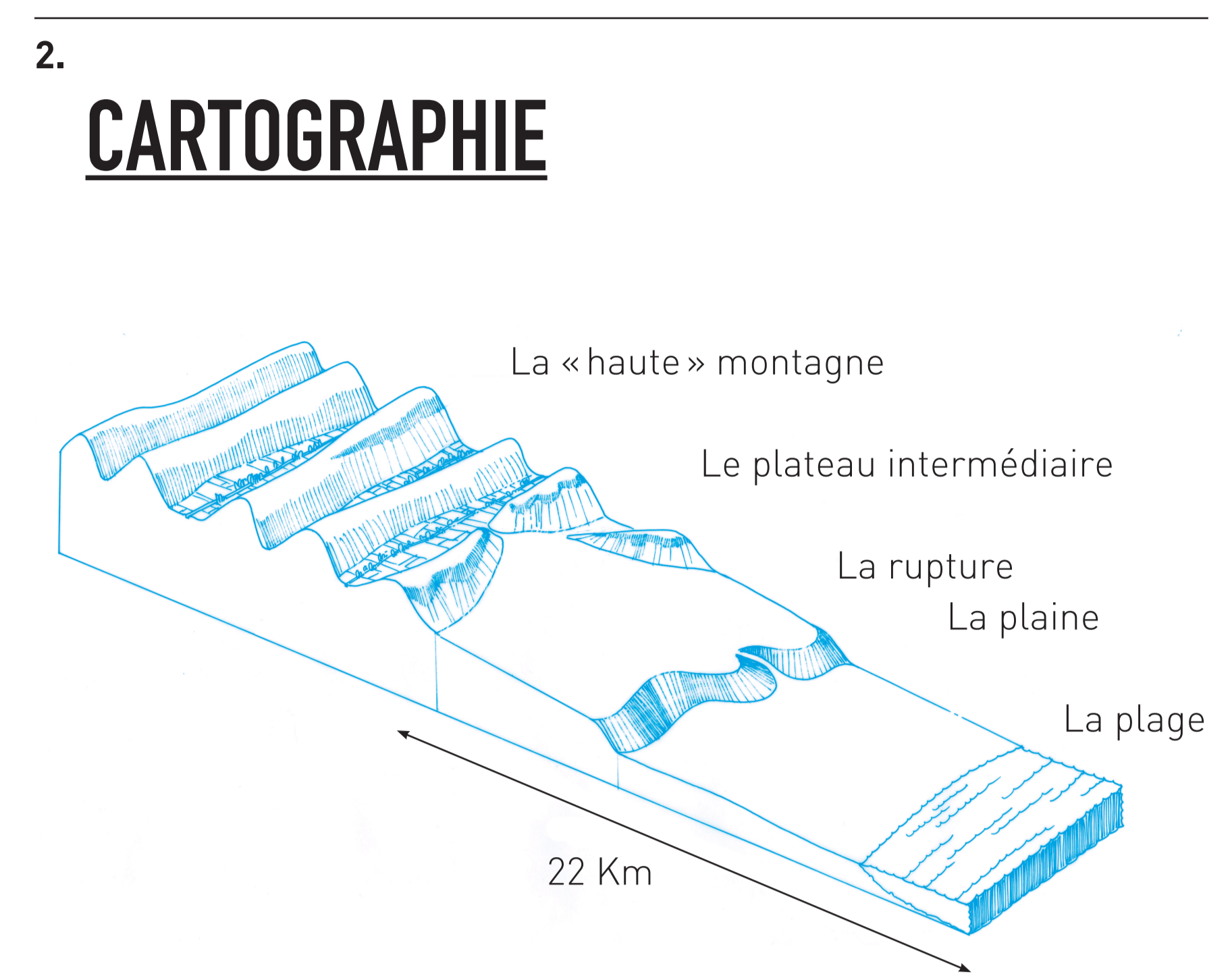
## QUI S'EN OCCUPE ?

**Le Scot'Ouest est porté par un syndicat mixte intercommunal au sein duquel siègent les élus des 29 communes membres**  
Créé en 2008, il est présidé par Jean-Pierre Leleux — sénateur-maire de Grasse, président de la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence. À travers le Scot'Ouest, les élus ont affiché une politique volontariste, celle de « construire un territoire riche de ses différences ».



# LE TERRITOIRE DU SCOT' OUEST

02 / 12

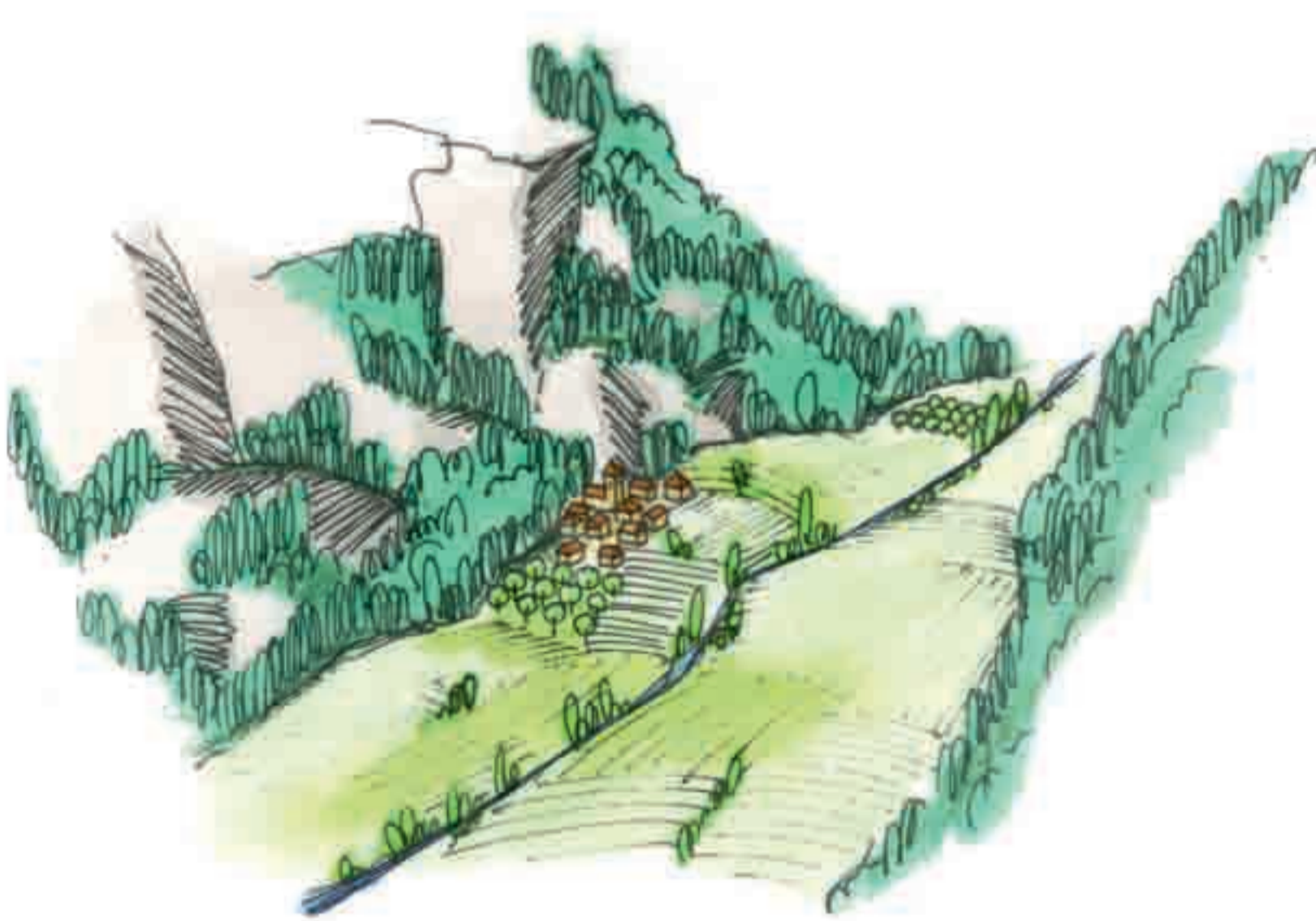


## LE TERRITOIRE DU SCOT' OUEST C'EST QUOI EXACTEMENT ?

Un territoire de projet :  
- 29 communes  
- 250 500 habitants  
- 60 000 ha

C'est aussi :  
- Un territoire avec deux pôles économiques et administratifs très attractifs : Cannes et Grasse  
- Un territoire entre mer et montagne avec des paysages diversifiés  
- Un territoire en lien avec l'extérieur : relation avec l'est Var, les Alpes de Haute-Provence et le reste du département des Alpes-Maritimes, notamment la communauté d'agglomération Sophia-Antipolis

3. Haut-Pays



## UN TERRITOIRE DE CONTRASTES...

### Haut-Pays [1+3]

- Population : plus de 3 000 habitants répartis sur 13 communes
- Densité moyenne : 9,5 habitants/km<sup>2</sup>
- De vastes espaces naturels et forestiers (77% du territoire), une grande richesse biologique et un véritable château d'eau
- Des paysages en partie liés aux activités agricoles et sylvicoles
- Une partie nord (vallée du Chanan) plus isolée et enclavée
- Une accessibilité contrainte
- Une pression d'urbanisation forte dans le sud (Escragnolles, etc.)

4. Moyen-Pays



### Moyen-Pays [4+5]

- Population : plus de 112 000 habitants repartis sur 12 communes
- Densité moyenne : 516 habitants/km<sup>2</sup>
- Une grande richesse du patrimoine culturel et historique
- Des paysages remarquables en mutation
- Un dynamisme économique notamment lié à l'industrie de la parfumerie
- Des espaces agricoles de plus en plus morcelés
- Entité caractérisée par la « cité diffuse » ou l'« entre-ville », ni ville ni nature

### Littoral [6]

- Population : plus de 135 000 habitants répartis sur 4 communes
- Densité moyenne : 1 950 habitants/km<sup>2</sup>
- Une façade littorale de 30 km
- Un patrimoine marin reconnu et protégé (parc départemental de la Pointe de l'Aiguille)
- Présence d'infrastructures de transport structurantes : A8, voie ferrée, aéroport Cannes-Mandelieu
- Un dynamisme économique lié à la haute technologie et au tourisme d'affaires et balnéaire
- 90% du littoral artificialisé (routes, constructions, équipements, ...)

## ... MAIS UN BASSIN DE VIE COHÉRENT

**Bien que le Haut-Pays, le Moyen-Pays et le littoral présentent de réelles spécificités, ces trois entités sont toutes en relation les unes avec les autres.**

### Ces interdépendances concernent notamment :

- **Déplacements domicile-travail** : de nombreux actifs habitent dans le Moyen et le Haut-Pays alors qu'ils travaillent sur le bassin cannois ou le pays grassois.
- **Transports publics** : plusieurs réseaux de transports publics permettent de desservir l'ensemble du territoire.
- **Équipements publics** : le Haut-Pays faiblement équipé est dépendant des équipements publics et administratifs du Moyen-Pays et du littoral (ex. : hôpitaux, écoles, sous-préfecture)
- **Commerces** : les commerces cannois et grassois attirent les habitants de l'ensemble du territoire du Scot'Ouest et même au-delà.
- **Agriculture** : les productions agricoles du Haut et Moyen-Pays sont distribuées sur le territoire et alimentent notamment les habitants de l'ensemble du territoire du Scot'Ouest (circuits courts).
- **Déchets** : le Moyen-Pays et une partie du littoral sont réunis pour le traitement des déchets.
- **La Siagne** : ce cours d'eau, traversant les communes du nord du sud, constitue un lien naturel du Haut-Pays au littoral.

## DE NOMBREUX DÉPLACEMENTS AU SEIN DU TERRITOIRE

L'enquête Ménages - Déplacements réalisée en 2008-2009 par le conseil général des Alpes-Maritimes confirme la cohérence du bassin de vie. 876 400 déplacements quotidiens ont été recensés sur le territoire du Scot'Ouest. Plus de 8 déplacements sur 10 sont effectués au sein même du territoire.

### L'enquête montre que :

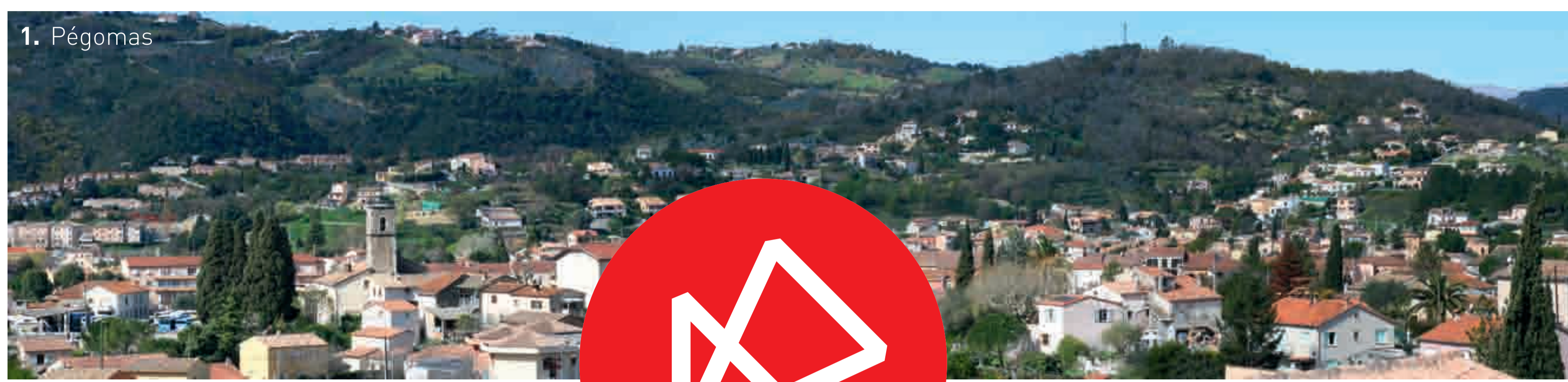
- Le Haut-Pays échange surtout avec le Moyen-Pays,
- Le Moyen-Pays échange essentiellement avec le bassin cannois,
- Le bassin cannois échange autant avec le Moyen-Pays (10% des déplacements concernant le bassin cannois) qu'avec le territoire de Sophia-Antipolis (10%).

**Toutes ces relations, qu'elles soient économiques, administratives ou bien naturelles, montrent que le périmètre du Scot'Ouest est un périmètre pertinent et que les 29 communes du territoire appartiennent au même bassin de vie.**



# LA FABRIQUE DU SCOT'QUEST

03 /12



1. Pégomas



2. Collongues

## OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les grandes phases d'élaboration du Scot

### ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC ET DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

↓ Concertation publique

Automne 2010

### ÉLABORATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

↓ Concertation publique

### ÉLABORATION DU DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS (DOO)

↓ Concertation publique

### ARRÊT DU PROJET DE SCOT PAR LE SYNDICAT DU SCOT'QUEST

↓ Enquête publique

### APPROBATION DU SCOT PAR LE SYNDICAT DU SCOT'QUEST

Contenu des principaux documents

#### Le Diagnostic et l'État initial de l'environnement

Ils présentent les caractéristiques du territoire et ses enjeux en matière d'habitat, d'économie, de déplacements, d'environnement...

#### Le PADD

C'est la pièce centrale du Scot. Il présente le projet politique pour le territoire. Il traduit une vision stratégique et prospective

#### Le DOO

C'est un document réglementaire et prescriptif dont les orientations seront reprises par les Plans locaux d'urbanisme (PLU) et les cartes communales de chaque commune.

## LE CADRE LÉGAL

Le Scot doit compatible avec les lois Littoral et Montagne dont les modalités d'application sont définies dans la Directive territoriale d'aménagement. Il devra également être compatible avec la charte du Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur en cours d'élaboration, lorsqu'elle sera approuvée.

Le Scot et le PLU: les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales devront être compatibles avec le Scot c'est-à-dire respecter les orientations qui auront été définies.

## QU'EST-CE QUI DOIT GUIDER L'ÉLABORATION DU SCOT ?

Le code de l'urbanisme définit 3 principes que doivent respecter les documents d'urbanisme et donc le Scot :

- Le principe d'équilibre entre renouvellement de la ville (« construire la ville sur la ville ») et développement urbain maîtrisé
- Le principe de diversité dans les fonctions urbaines (habiter, circuler, travailler, se détendre, ...) et la mixité sociale (différentes catégories de population sur un même territoire)
- Le principe de respect de l'environnement avec une utilisation économe et équilibrée des espaces



## UNE DÉMARCHE GÉNÉRALE PROSPECTIVE ET PARTICIPATIVE

Parce que pour offrir à tous aujourd'hui et dans 15 à 20 ans :

- Un habitat de qualité et adapté aux revenus de chacun
- Un emploi durable et les moyens de transport pour y parvenir
- Des formations adaptées à la réalité économique
- Des loisirs et de la culture
- Des services publics efficaces
- De l'air, de l'eau et de la nourriture de qualité, etc.

Il faut avoir une vision prospective du territoire et considérer :

- Les grandes transitions mondiales et de leurs influences locales : bouleversement économique, changement climatique, crise du pétrole

Il faut prendre en compte les politiques nationales et locales telles que :

- Les engagements du Grenelle de l'environnement, la loi Littoral, la loi Montagne, etc.
- La future charte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Et aussi parce que rien ne se décide seul, il faut que :

- Chaque habitant devienne acteur du territoire sur lequel il vit
- Chaque acteur du territoire puisse exprimer ses besoins
- Chaque acteur du territoire s'approprie le projet d'aménagement du Scot'Quest

RIEN NE PEUT  
SE FAIRE  
SANS VOUS !

À chaque étape-clé, le public est invité à participer : c'est la concertation publique.

Expositions, documentation et articles dans la presse servent à informer tous les citoyens. Des outils de participation (borne interactive, cartes participatives, site web) sont aussi conçus pour vous permettre de réagir et d'exprimer vos besoins. Aujourd'hui le Diagnostic et l'État initial de l'environnement ont été produits par les élus et les équipes techniques des communes et du syndicat du Scot'Quest. C'est le résultat de ce travail que nous vous présentons ici.

COMMENTEZ,  
RÉAGISSEZ,  
ENCOURAGEZ...

Vos contributions sont essentielles pour la construction du Scot'Quest.

C'est l'enjeu même de la concertation publique, qui se déroulera tout au long de l'élaboration du Scot, en amont des décisions politiques. Votre participation, vos perceptions de l'aménagement du territoire enrichiront le Diagnostic et l'État initial de l'environnement, pour que les élus puissent construire un projet de territoire concret, réaliste et plus proche de vos attentes. Cette première étape de concertation sera suivie par deux autres phases sur le PADD et le DOO. Elle sera enfin complétée par une enquête publique sur le projet de Scot arrêté par les élus, avant son approbation définitive.



3. Vallée de la Siagne



4. Mandelieu-la-Napoule

# PROTÉGER

# LA NATURE

# ET LE PATRIMOINE ?

04 / 12

↳ Point fort

× Point faible

Massif du Cheiron et vallée de l'Estéron au Nord, vallée de la Siagne à l'Ouest, espaces collinaires au centre et façade maritime au Sud : le territoire du Scot'Ouest se distingue par la diversité et la qualité des grands paysages. La richesse du patrimoine naturel, culturel et historique participe fortement à l'attrait du territoire.

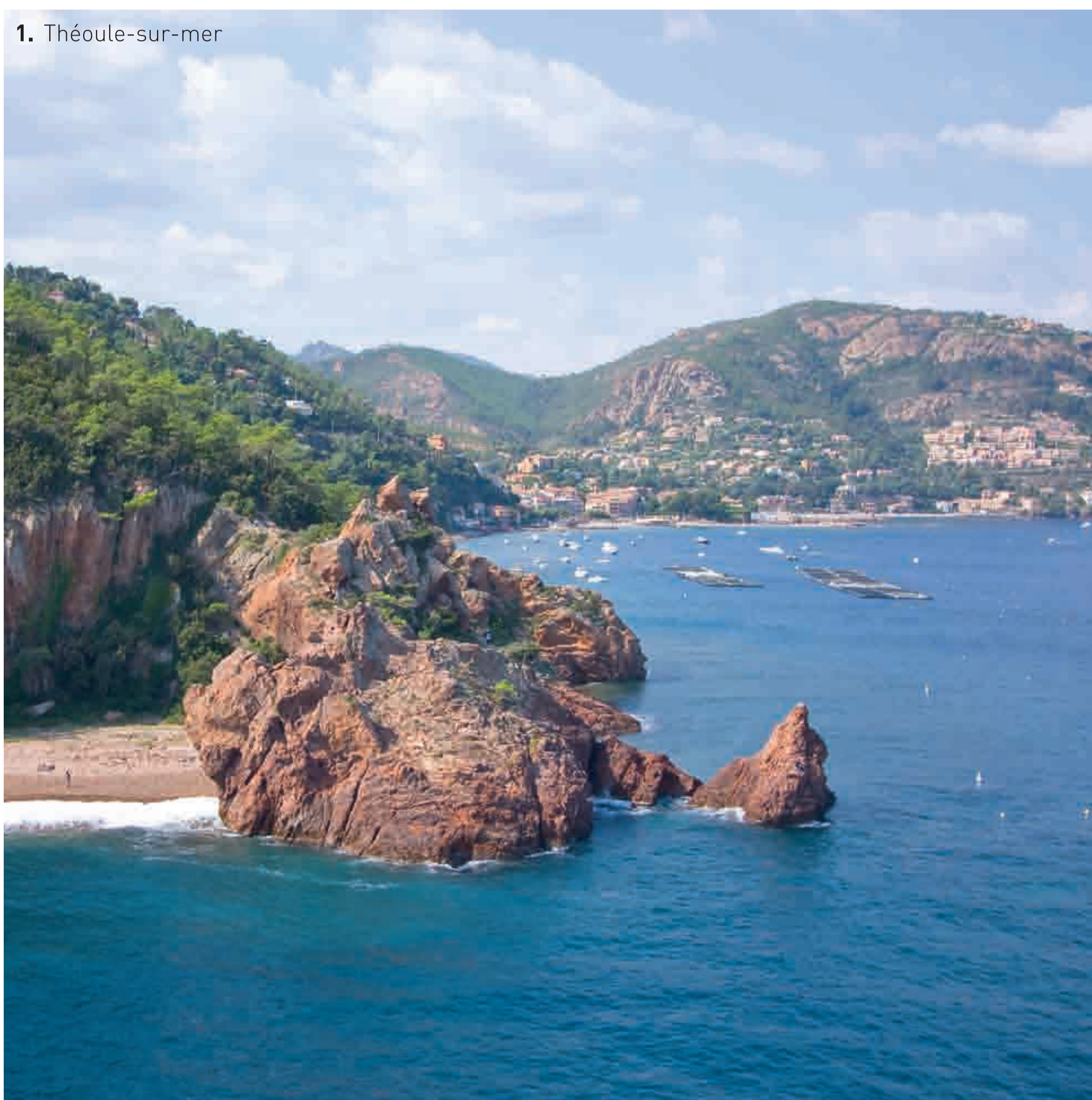
↳ **Riche nature, entre mer et montagne** [1+2+3]  
Du littoral méditerranéen aux montagnes, la nature offre des paysages d'une grande richesse et d'une grande diversité : zones côtières, îles, montagnes et plaines agricoles, massifs forestiers, rivières, gorges et vallons...

↳ **Une biodiversité exceptionnelle** [5]  
Les Alpes-Maritimes comptent à elles seules 60% de la flore française, ainsi que de nombreuses espèces animales. Ce « hot spot » de biodiversité est lié à sa position d'interface entre la mer et la montagne.

↳ **Des espaces protégés** [6+7]  
77% du territoire est couvert par des espaces naturels, et 47% est classé en zone naturelle d'intérêt écologique.

↳ **Des paysages façonnés par des siècles d'activités humaines** [8]

1. Théoule-sur-mer



2.



3.



## TRAMES VERTES ET BLEUES

Les trames vertes et bleues, rendues prioritaires par le Grenelle, sont constituées de grands ensembles naturels, terrestres ou aquatiques, et des écosystèmes associés. Ces ensembles doivent être protégés (ou restaurés) pour permettre aux espèces (végétales, animales) d'y évoluer.

Au nord du Scot'Ouest, le territoire du PNR des Préalpes d'Azur constitue un bel espace de liaison entre les parcs naturels régionaux des Alpilles, du Lubéron, du Verdon et le parc national du Mercantour. Au sud, la trame verte et bleue se perd dans l'urbanisation diffuse et les quelques éléments encore naturels se trouvent isolés du reste de la trame.



↳ **Un patrimoine culturel et historique unique** [4]  
64 monuments historiques, 8 sites classés...



## LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL

Lancé en 2002, le projet de Parc naturel régional Préalpes d'Azur est aujourd'hui bien avancé. Il regroupe 49 communes, incluant 18 communes du nord du Scot'Ouest, y compris une partie de la commune de Grasse. 18 communes sur 29, c'est plus de la moitié du Scot'Ouest ! Le parc formera une continuité avec les parcs du Verdon à l'ouest et le parc du Mercantour à l'est.

Le projet de charte, rédigé en 2010, s'articule autour de 4 grands axes :  
- Protéger la biodiversité  
- Construire un territoire solidaire et dynamique  
- Valoriser les patrimoines  
- Positionner l'homme comme acteur du projet de territoire

### × Les gaz à effet de serre

Si les émissions de gaz à effets de serre ne sont pas les plus élevées de France, en raison notamment du peu d'industries sur le territoire, les freins à leur diminution sont réels : transports aériens (essentiels pour l'industrie touristique), usage individuel de la voiture et du logement, faible utilisation des énergies renouvelables.

### × La nature empiétée par l'étalement urbain [9]

En trente ans (1970-2000), les zones construites (la tache urbaine) ont été multipliées par deux, soit plus de 6 000 hectares supplémentaires. 19% du territoire est artificialisé (10% pour les Alpes-Maritimes). C'est autant de place perdue pour les espaces naturels, agricoles et forestiers.



## UNE TERRE FRAGILISÉE

La pression de l'urbanisation diffuse menace le patrimoine naturel et paysager. Elle accélère la disparition des activités agricoles traditionnelles.

## QU'EN PENSEZ-VOUS ?

### COMMENT PROTÉGER CETTE TERRE ?

Vous êtes invité à répondre sur la carte participative et à l'accrocher au tableau.



# HABITER

# TOUS ENSEMBLE ?

05/12

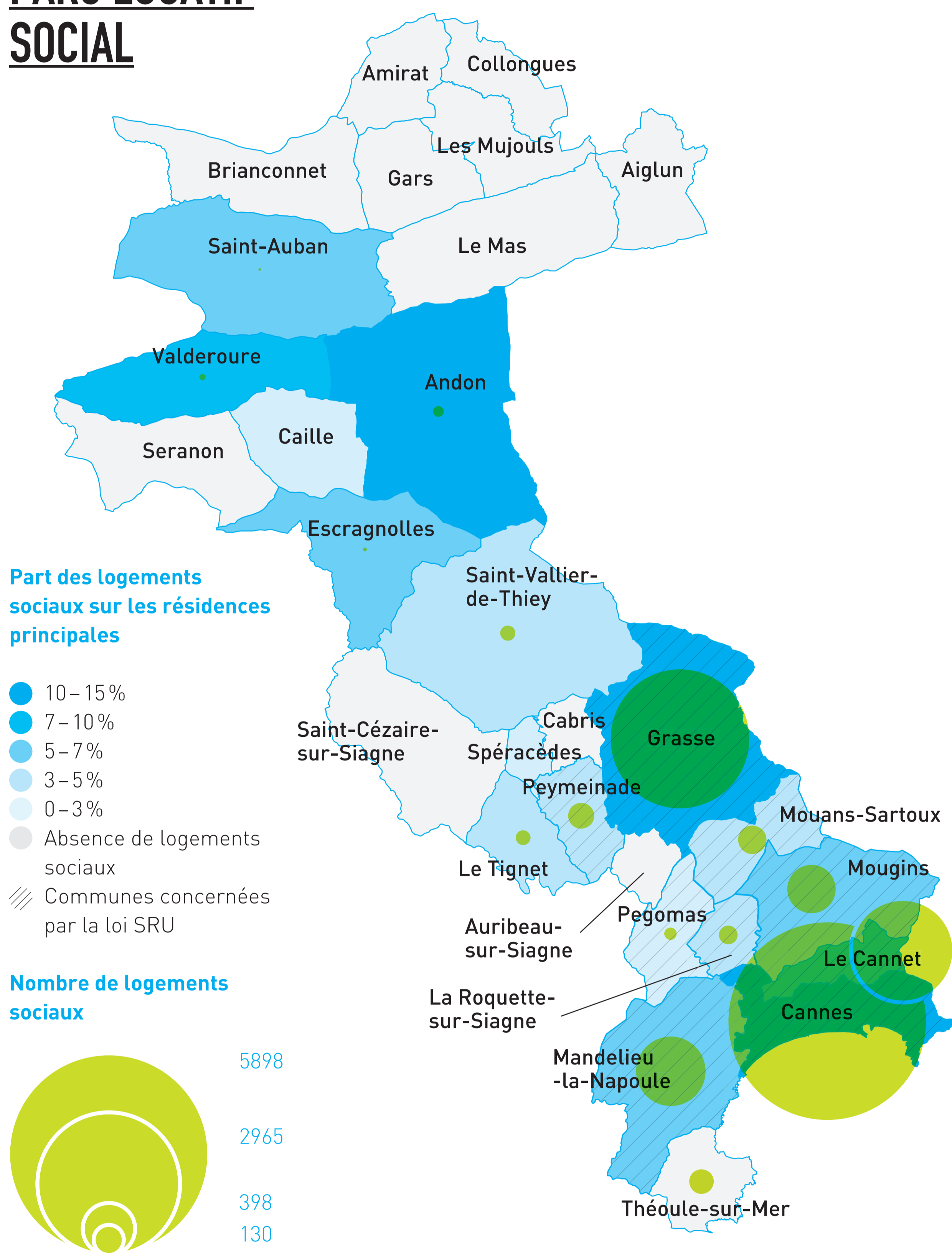
De l'ingénieur à l'ouvrier, en passant par l'agriculteur, toutes les catégories sociales sont présentes sur le territoire. Demain, cette diversité risque de disparaître. Les logements sont de plus en plus rares et chers et ne sont pas accessibles à tous.

Point fort  
Point faible

**Une population qui a doublé en cinquante ans**  
Le territoire du Scot Ouest est très convoité. La population y a doublé en moins de cinquante ans. Ces dernières années, elle a continué d'augmenter de 2900 personnes par an.

**Accueillir les actifs [1]**  
Aujourd'hui, 30% des habitants ont plus de 60 ans, 12% plus de 70 ans. L'arrivée d'actifs (25-54 ans) participe au rajeunissement de la population. Ce sont eux qui constituent la réserve d'emplois pour faire tourner l'économie. Le territoire pourra-t-il les accueillir ?

1. **PARC LOCATIF SOCIAL**  
Source : DDEA / Inventaire SRU, 2008

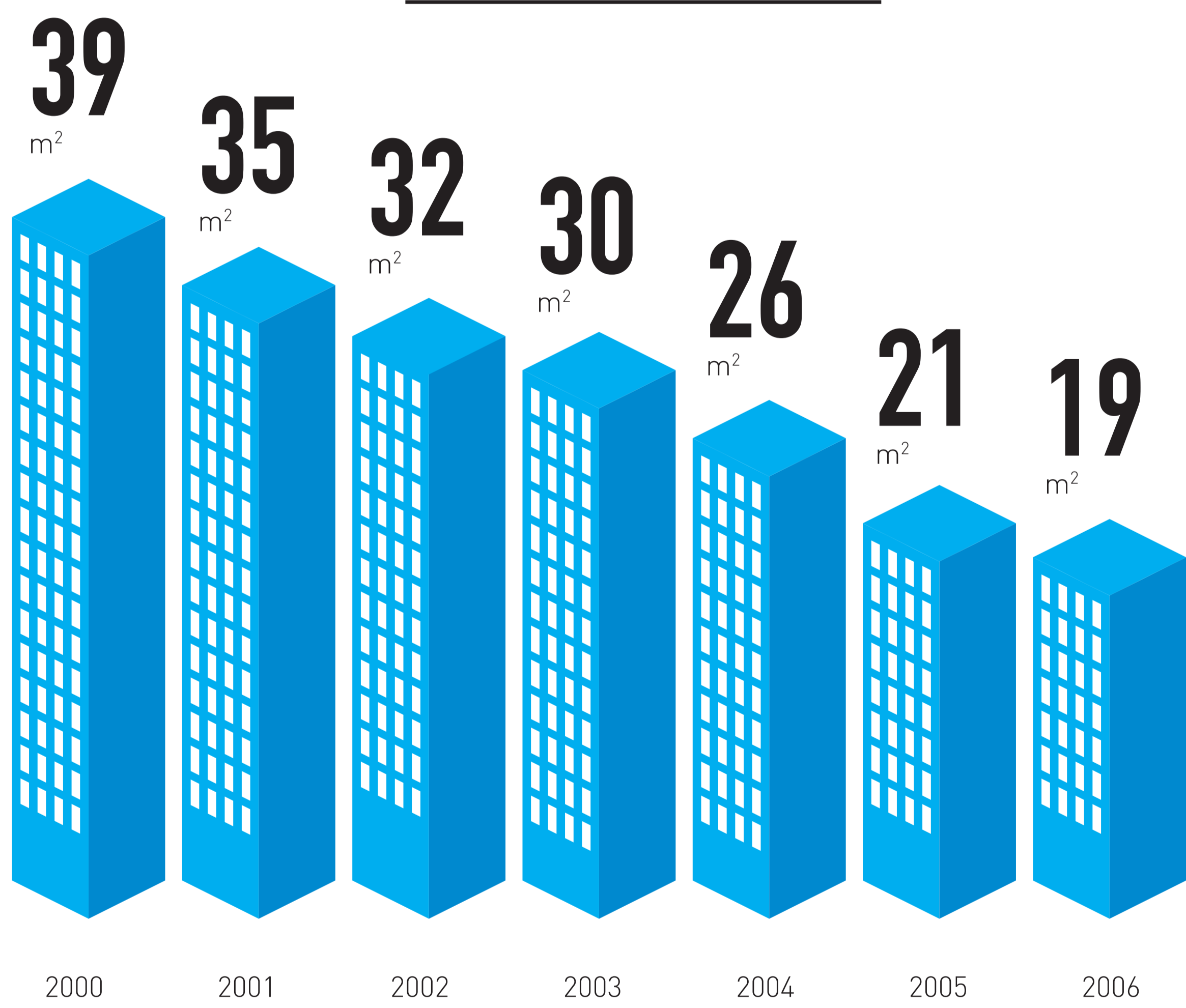


**Habiter toujours plus loin [2]**  
Beaucoup de gens décident d'aller habiter dans le Haut-Pays ou dans l'est du Var, souvent loin de leur lieu de travail, car les logements et terrains sur le littoral et le Moyen-Pays sont rares et chers. Aujourd'hui, 3100 personnes viennent chaque jour du Var pour travailler ici. Conséquences : les temps de déplacement s'allongent, les routes sont saturées, les émissions de gaz à effet de serre augmentent, les dépenses des ménages pour leurs déplacements aussi... Pour combien de temps encore ?

**Des logements de plus en plus chers [3]**  
Il se vend beaucoup de maisons luxueuses : 40% des ventes dans le logement neuf sont supérieures à 6000 € le m<sup>2</sup> (à Nice, ce chiffre est de 23%, et sur le territoire voisin de la communauté d'agglomération Sophia-Antipolis, de 11%). Le marché local du logement ne répond plus à la demande des actifs ayant un revenu moyen. Beaucoup d'entre eux ne peuvent plus se loger là où ils le désiraient. Alors, où habiter ?

3. Source : Observatoire Immobilier d'Habitat, 2007 - CCINCA

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE M<sup>2</sup> QUE L'ON PEUT ACHETER AVEC 100 000 EUROS



**ALERTE!**

**Un territoire convoité [4+5]**  
Le territoire attire toujours les touristes et des populations à fort pouvoir d'achat. Le marché de l'immobilier, très actif et rentable, est orienté par une très forte demande - De résidences secondaires (25% du parc total) - De produits haut de gamme.

**Beaucoup de maisons de vacances... [6]**  
Sur les 180000 logements, un quart sont des résidences secondaires. Cette proportion est l'une des plus importantes du département.

**... Et peu de logements sociaux**  
Près de 70% de la population ont droit au logement social. Seuls 9% en bénéficient... Ces logements se concentrent surtout dans les villes de Cannes (15% des résidences principales de la ville) et de Grasse (15% des résidences principales).

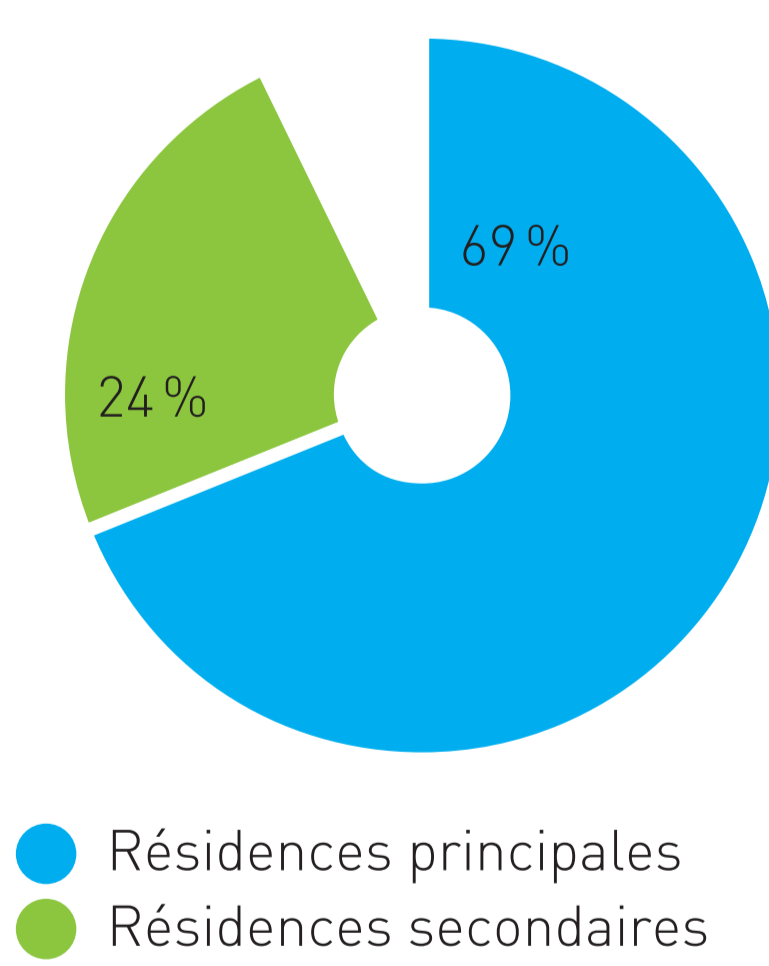
**SI ON NE FAIT RIEN...**  
Avec l'éclatement des familles traditionnelles qui se poursuit et le vieillissement de la population, la demande en logements restera soutenue. Avec la montée des prix du pétrole, les ménages qui résident loin de leur emploi risqueront d'être encore plus pénalisés.

## QU'EN PENSEZ-VOUS ?

### COMMENT PERMETTRE AUX ACTIFS DE SE LOGER ICI ?

Pour répondre, rendez-vous question n° 9 du module interactif sur l'écran tactile.

6. Source : Insee



# HABITER

# EN PARTAGEANT

# L'ESPACE ?

06 / 12

↳ Point fort

× Point faible

Un territoire se partage entre les habitations, les équipements publics, les entreprises, les commerces, les zones de loisirs, les routes, les espaces naturels et agricoles. Or, ici, 90 % des zones urbanisées sont occupées par des logements. Comment redonner de la place à tous les usages ?



## ENTRE VILLE COMPACTE ET VILLE DIFFUSE

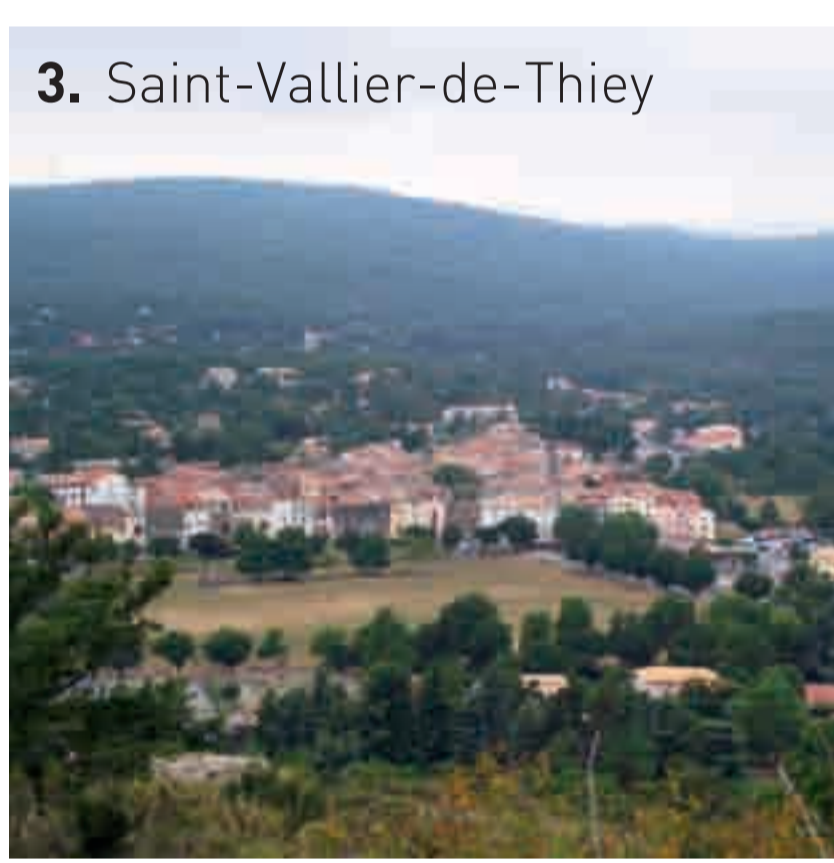
[1+2+3] Les différents niveaux de densité sur le territoire.



## PAS ASSEZ DE PLACE POUR LES AUTRES USAGES

La priorité donnée à l'habitat a été tellement forte que pas moins de 90 % des surfaces urbanisées sont aujourd'hui occupées par des logements. Seulement 10 % sont réservées à d'autres usages : espaces de circulation, magasins, entreprises, écoles, parcs, stades... Résultat, ces derniers manquent singulièrement de place pour s'étendre, se renouveler, être proches des zones d'habitation.

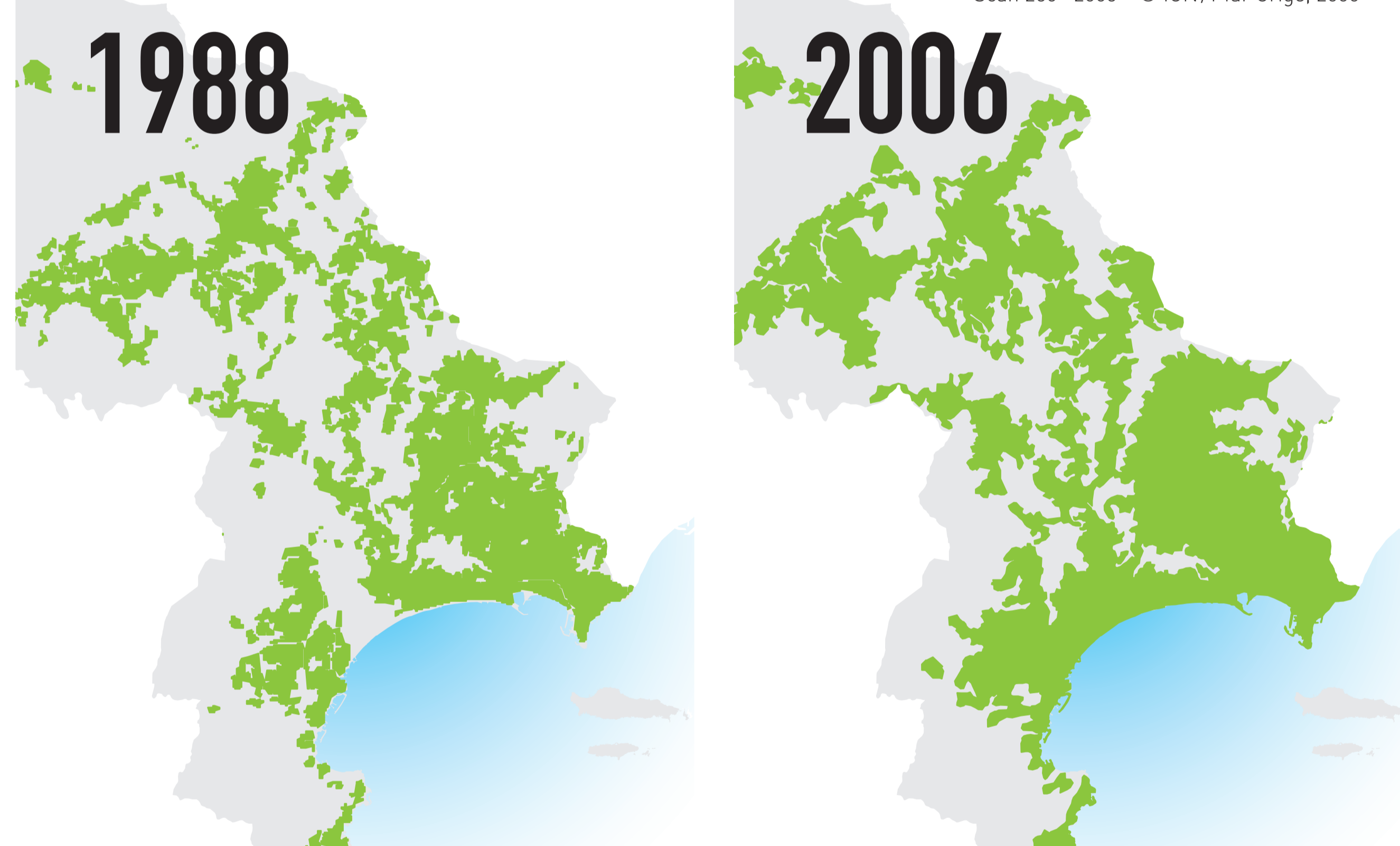
Les habitants sont bien souvent obligés de prendre leur voiture et de faire des kilomètres pour la moindre de leurs activités. À noter qu'ailleurs autour du bassin méditerranéen, la proportion entre l'usage résidentiel du sol et les autres usages est de 50/50.



## × La ville s'étale [4]

En trente ans, la surface urbanisée a doublé pour atteindre 11 670 hectares en 2006. Durant cette période, il a été consommé deux fois plus de territoire par nouvel habitant qu'au cours des siècles précédents. Aujourd'hui, la moitié des surfaces artificialisées du territoire est composée d'un « bâti diffus » de très faible densité. Ni véritablement la ville, ni véritablement la campagne, cet « entre-ville » s'est développé essentiellement sur le Moyen-Pays, mais il progresse — de façon encore mesurée — dans les communes du Haut-Pays le long de la route Napoléon.

## 4. Évolution des surfaces urbanisées



## ↳ Des «îlots de tranquillité» par milliers

Le nombre important de maisons individuelles qu'offre le territoire a permis à de nombreuses familles de trouver le type de logement qu'elles souhaitent et un coin de nature auquel elles aspirent. Mais à quel prix ?

## × L'habitat diffus coûte cher

L'habitat diffus coûte cher à la collectivité car il faut multiplier les routes, les réseaux d'assainissement, d'électricité, de télécommunications. Il coûte cher à l'habitant qui doit utiliser systématiquement sa voiture pour ses déplacements ; et à l'environnement qui voit les paysages s'uniformiser et les émissions de gaz à effet de serre augmenter. Une commune caractérisée par un habitat diffus comptabilise quatre fois plus de kilomètres de voirie par habitant et par emploi qu'une ville dense. Sans compter que la diminution des surfaces perméables à l'eau de pluie (surfaces goudronnées) augmentent les risques d'inondations.

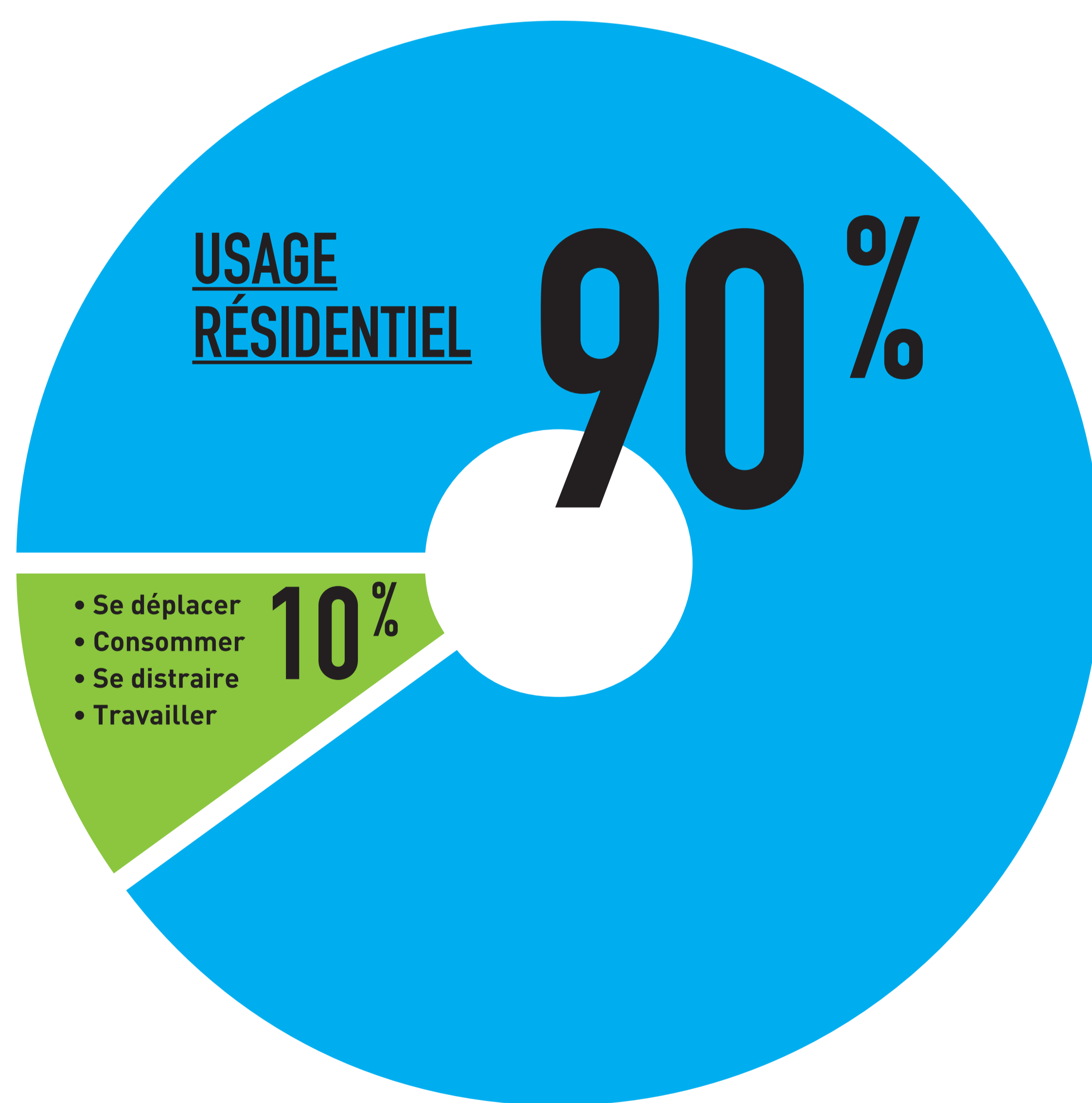
5.

Source : La Ville Demain

## QU'EN PENSEZ-VOUS ?

## Y A-T-IL TROP DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS ?

Vous êtes invité à répondre sur la carte participative et à l'accrocher au tableau.



## UNE PERSONNE EN + = 740 M<sup>2</sup> CONSOMMÉS EN +

[5] Plus récemment, l'étalement s'est encore accéléré : on compte de plus en plus de maisons neuves individuelles construites sur de grandes parcelles (1 500 m<sup>2</sup> minimum). En 1990, on en dénombrait 50 %. En 2007, pas moins de 70 %. Résultat, tout habitant supplémentaire consomme beaucoup de terrain, en moyenne, 740 m<sup>2</sup> (tous usages confondus).

# TRAVAILLER EN VALORISANT L'ÉCONOMIE ?

07/12

⇨ Point fort  
✗ Point faible

Sur les 97 600 personnes qui travaillent sur le territoire du Scot'Ouest, le tourisme et l'économie résidentielle sont les secteurs d'emplois dominants. Les technologies de pointe sont elles aussi très présentes. Des activités en prise avec le marché mondial et les aléas de la conjoncture économique.

## LES 3 PRINCIPAUX SECTEURS SUR LE TERRITOIRE

- L'industrie arômes et parfums, localisée autour de son pôle historique de Grasse, avec une évolution de la chimie vers les biotechnologies et la santé
- L'aérospatiale, localisée dans le secteur de La Bocca, à Cannes, avec l'entreprise Thalès comme fer de lance
- Les technologies de l'information et de la communication (TIC), en lien avec le pôle voisin de Sophia-Antipolis

1. Cannes



⇨ **La puissance des économies résidentielles et touristiques** [1]  
La Côte d'Azur attire de nombreux résidents à fort pouvoir d'achat : touristes, hommes d'affaires, retraités. Ces flux de personnes font travailler plus de la moitié des salariés du territoire. 17 à 18 000 personnes dans le tourisme; 42 000 personnes dans l'économie résidentielle qui satisfait les besoins des résidents en services, commerces, BTP, etc.



⇨ **Un potentiel d'innovation** [2]  
L'innovation dans les pôles de compétitivité (Parfums, arômes, senteurs, saveurs, Solutions communicantes sécurisées, Pégase...) se fait en coopération avec le pôle technopolitain de Sophia-Antipolis et le pôle santé et sciences du vivant niçois.

⇨ **Une activité nautique dynamique** [3]  
Le littoral possède de nombreux ports de plaisance qui assurent une importante activité. Le nautisme, au-delà des nombreuses infrastructures portuaires (design technologie, commerces...), représente plus de 50% du chiffre d'affaires du département.

3. Mandelieu-la-Napoule



⇨ **Des projets engagés dans le développement technologique de pointe** [5]

Sur 32 hectares, le technopôle de l'image Bastide rouge, à Cannes, accueillera des jeunes entreprises dans le domaine de l'image numérique, l'art, la scénographie, l'optique et la photonique. À Grasse, le site Roure [5] accueille la pépinière du Pôle Azur Provence, une plateforme technologique et une formation de l'Université de Nice Sophia-Antipolis liées à la filière parfums, arômes, cosmétiques et dérivés.

⇨ **Le tourisme vert**

Le développement d'un tourisme vert de qualité dans le Moyen et le Haut-Pays peut s'adosser au concept de « naturel » à décliner en matière d'hébergement, d'activités de découvertes, etc.

⇨ **la reconquête agricole** [4]

Les produits de qualité (maraîchage, oléiculture, élevage) issus du Moyen-Pays et du Littoral bénéficient d'une demande urbaine importante. Des cultures florales de niche émergent sur de petites surfaces d'exploitation. Et la filière « bois énergie construction » ouvre des perspectives dans le Haut-Pays.

## DES ACTIVITÉS SENSIBLES

Près de 26 650 personnes travaillent dans l'économie productive : industries de pointe dans des domaines d'excellence ouverts à l'exportation. Ces entreprises innovantes sont une richesse du territoire, mais aussi un élément de fragilité dans la mesure où leur avenir dépend de la concurrence internationale. Pour limiter les risques, il est indispensable que se développent en parallèle les activités ancrées dans le territoire, difficilement délocalisables.

✗ **La fragilité du tourisme**

Une bonne partie de l'économie locale est dépendante du tourisme, ce qui constitue un élément de fragilité en temps de crise. En 2004, chaque touriste de la Côte d'Azur dépensait en moyenne 100 € par jour, contre seulement 66 € en 2008. La clientèle se renouvelle peu, bien que le tourisme d'affaires continue de se développer à Cannes. Et malgré sa notoriété, la Côte d'Azur est concurrencée par d'autres destinations.

✗ **Les routes encombrées**

La congestion des infrastructures routières, l'absence d'une offre de transport collectif performante freinent le développement économique (les hommes et les marchandises peinent à circuler) et l'attractivité du territoire.

✗ **Manque d'actifs**

Le manque de logements à proximité des pôles d'emploi devient un frein au recrutement de main-d'œuvre qualifiée pour les entreprises.

## QU'EN PENSEZ-VOUS ?

### QUELLE ÉCONOMIE DEMAIN ?

Vous êtes invité à répondre sur la carte participative et à l'accrocher au tableau.



5. Pépinière du Pôle Azur Provence



# ATTIRER HOMMES ET ACTIVITÉS

8/12

➔ Point fort  
✗ Point faible

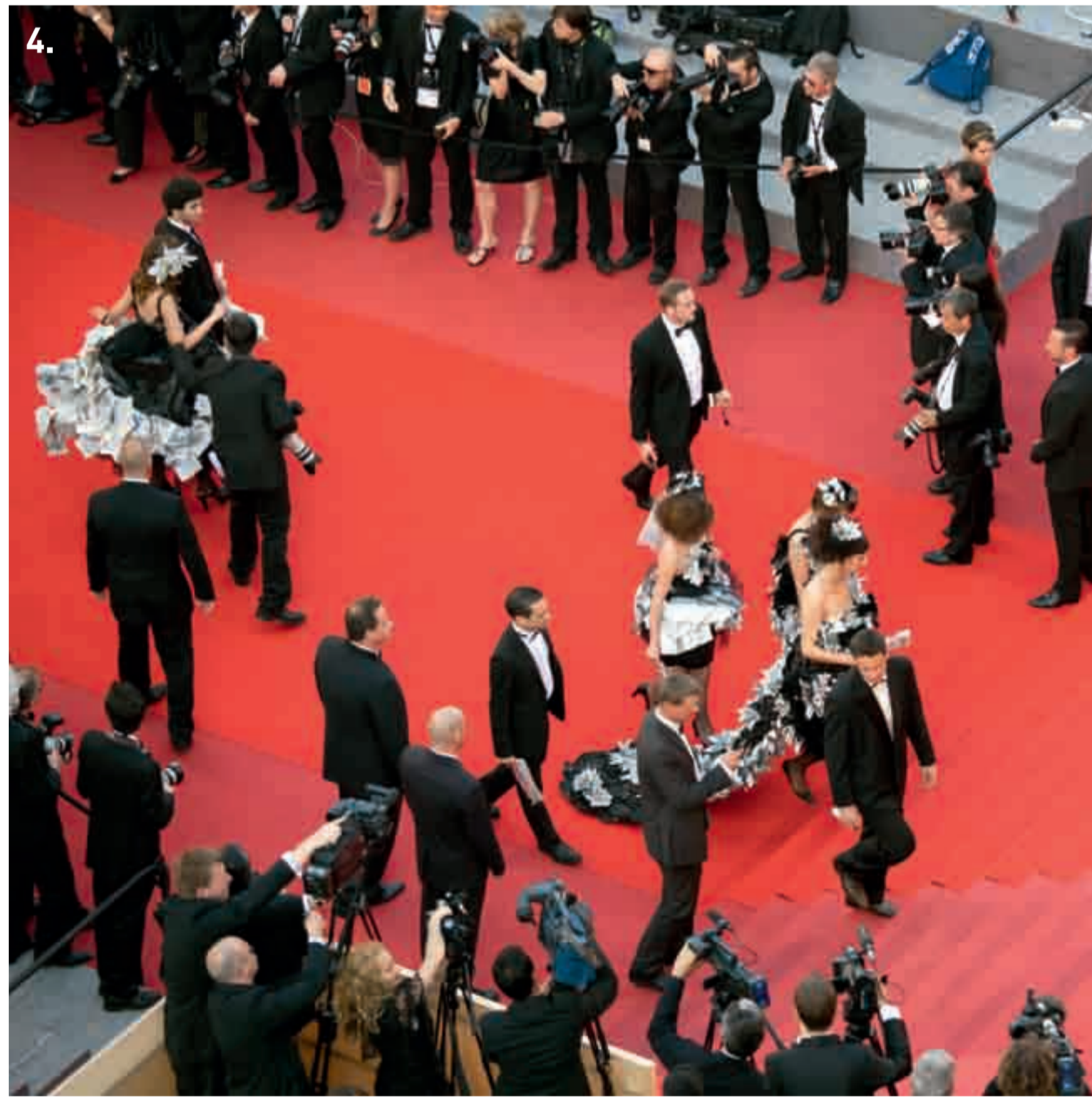
La Côte d'Azur ? Elle attire depuis plusieurs siècles... Aujourd'hui, le Scot peut s'appuyer sur la notoriété de Cannes et de Grasse, un climat idéal, un environnement naturel exceptionnel. Mais pour ne pas freiner cette attractivité, il faut préserver ce qui a fait le succès de la région et attirer les activités d'avenir.



**➔ Proche [3]**  
Avec 100 destinations et 10,4 millions de passagers dont 56% à l'international, l'aéroport de Nice ouvre le Scot sur la France et le monde. Cette offre aérienne est complétée par l'aéroport de Cannes-Mandelieu pour l'aviation d'affaires. Un préalable pour nombre d'activités.



**➔ Aimantées**  
La présence de secteurs d'activité spécifiques sur le territoire (pôle parfum, pôle image, pôle aérospatial, filière nautique) est un facteur déterminant pour les entreprises dans leur choix d'implantation.



**✗ L'uniformisation des paysages**  
L'uniformisation des paysages due au développement de l'urbanisation, et le délitement de l'espace dans la «ville diffuse» ternissent l'image et constituent des freins à l'attractivité du territoire.



**➔ Un capital [1+2]**  
La notoriété internationale de Cannes et Grasse est un tremplin exceptionnel pour le dynamisme économique du territoire. La ville de Cannes occupe la deuxième place en France derrière Paris en matière de tourisme d'affaires, la ville de Grasse est connue comme étant «la capitale mondiale du parfum». Bénéficiant de l'image de la Côte d'Azur et des richesses du patrimoine naturel et culturel, le tourisme est un moteur économique important. Et le tourisme vert de haute qualité se développe notamment sur le Moyen et Haut-Pays.

**➔ Ancré**  
L'ancrage territorial de l'activité économique du Scot est un atout prépondérant. On ne délocalisera pas... Cannes, ni les paysages du Moyen et Haut-Pays, ni le savoir-faire autour du parfum à Grasse.



**✗ Un modèle d'urbanisation qui gêne les activités [5]**  
La population a augmenté, l'urbanisation a envahi les sols disponibles : où les nouvelles entreprises pourront-elles s'installer ? Les zones d'activités anciennes sont maintenant englobées par le tissu urbain, et soumises à toutes sortes de difficultés : accès, bouchons, temps de transport rallongé. La faiblesse du transport collectif et la congestion des routes ne touchent pas seulement les habitants, mais gênent aussi les activités.

## PAS ASSEZ DE LOGEMENTS POUR LES ACTIFS

La qualité de vie de la Côte d'Azur est évidemment un argument de choix pour attirer des entreprises et pour que celles-ci attirent de nouveaux salariés. Mais si les routes sont saturées, comment les hommes et les marchandises peuvent-ils y circuler ? Et si le logement est inabordable pour ceux qui viendraient s'installer, s'il faut habiter à 75 minutes de voiture de son lieu de travail, de quelle qualité de vie parle-t-on ?

Actuellement, le marché ne produit pas les logements dont les actifs auraient besoin. Pour certaines entreprises, cela se traduit par des difficultés de recrutement. Les cadres eux-mêmes ont du mal à se loger à proximité des lieux de travail et renoncent à certains emplois.

## QU'EN PENSEZ-VOUS ?

### LE TOURISME VERT, UNE VOIE D'AVENIR ?

Vous êtes invité à répondre sur la carte participative et à l'accrocher au tableau.





# SE DÉPLACER SANS VOITURE ?

09/12

Ne rêvons pas : même dans une démarche de développement durable, on peut difficilement se passer totalement de voiture. Mais ce n'est pas en construisant toujours plus de routes qu'on éliminera les embouteillages. Alors qu'en est-il des alternatives à la voiture sur le territoire ?

Point fort

Point faible

## Le projet LGV Paca

D'ici 2023, le projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) mettra Paris à 3h30 de Cannes, et donnera l'avantage au train sur l'avion plus polluant. À l'échelle régionale, le projet de LGV permettra de diviser par 2 le temps de parcours entre Marseille et Cannes.

## Les embouteillages = un frein à l'économie

Les difficultés de circulation dans le territoire du Scot témoignent du dynamisme de l'activité économique. Mais à un certain niveau de congestion, les difficultés de déplacement routier freinent l'efficacité économique.

## Des modes de déplacements doux peu développés [2]

Le réseau des pistes cyclables est insuffisant pour permettre au vélo de devenir un mode de déplacement alternatif à la voiture. Ces pistes sont amenées à se développer sur les parties du territoire où le relief est le plus adapté.

## 1. ORGANISATION DU TERRITOIRE

Source : BD Carto



## 2. Projet pôle intermodal en gare de Grasse

Source Sillages



## Le Moyen-Pays améliore ses déplacements [2]

Le réaménagement du pôle intermodal en gare SNCF de Grasse (échéance 2012) est associé à la mise en service d'un funiculaire vers le centre-ville [2013]. L'amélioration des transports collectifs sur les communes du Pôle Azur Provence (PAP), du canton de Saint-Vallier et de la communauté de communes des Monts d'Azur est en cours d'étude (dans le cadre du Plan de déplacements urbains de Sillages).

## Un réseau de bus en développement sur le littoral [3]

Sur le littoral, le transport urbain continue de se développer. Organisé par le syndicat intercommunal des transports publics de Cannes, le réseau de bus comprend 23 lignes avec une fréquence moyenne sur les communes du Pôle Azur Provence de 12 minutes. Les véhicules circulent aisément dans des voies réservées. C'est la preuve qu'un service bien adapté pousse naturellement les usagers à oublier un peu leur voiture individuelle.



## Transports en commun difficiles dans une urbanisation diffuse [3]

Le modèle d'urbanisation diffuse et de faible densité pénalise le développement de transports collectifs compétitifs et de modes alternatifs à la voiture. L'usage du bus n'est pas devenu une alternative à la voiture dans le Moyen et Haut-Pays. Quand la population est dispersée et globalement peu nombreuse, il est économiquement très difficile de maintenir une offre abondante.

## TER Grasse - Cannes - Nice : un cadencement encore insuffisant [4]

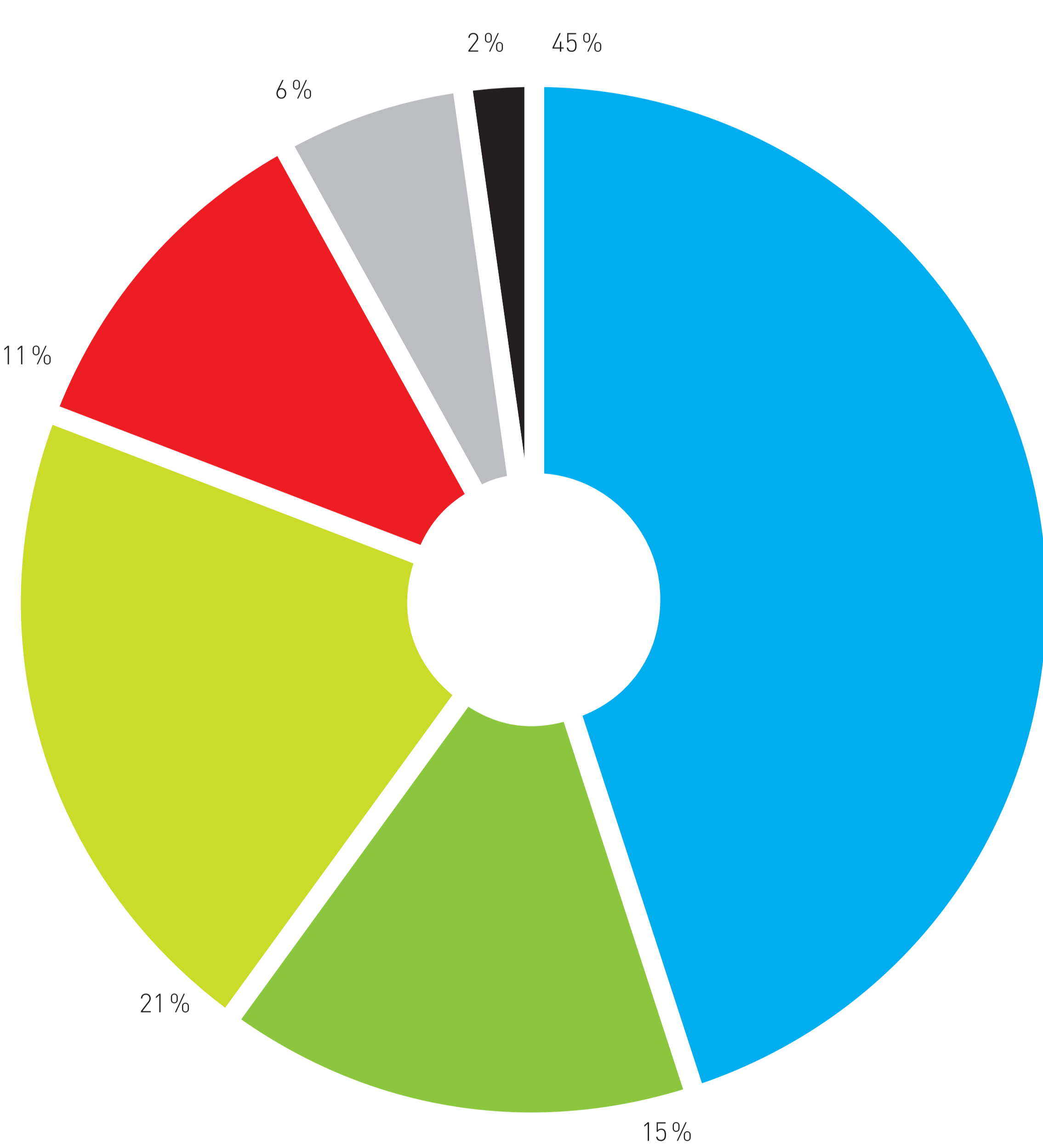
Réouvert en 2005, le TER Grasse - Cannes - Nice relie les deux premières villes en 25 à 34 minutes selon l'horaire (Nice - Grasse en 1h07 à 1h17). C'est plutôt plus rapide que la voiture, surtout quand les routes sont encombrées. Mais on ne compte qu'un train par heure, ce qui laisse encore un avantage à la voiture ou au car qui transporte actuellement deux fois plus de passagers, malgré des temps de parcours deux fois plus long en heures de pointe. La réalisation de la troisième voie ferrée littorale entre Cannes et Nice pourrait changer la donne, si la proposition d'un train par demi-heure se réalise. Le passage d'un train toutes les demi-heures est prévu pour 2013.

## 4. Train Express Régional (TER) en gare de Grasse



## 5. ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Source : Outil d'évaluation des GES de la Côte d'Azur



## LA VOITURE COÛTE CHER

La faiblesse des moyens de transports collectifs oblige les habitants du Scot à être très « motorisés », c'est-à-dire qu'ils dépensent globalement davantage pour s'équiper. On compte 480 voitures particulières pour 1 000 habitants. Si, comme beaucoup d'experts le pensent, l'essence continue d'augmenter, le coût de la mobilité risque de devenir exorbitant pour les plus modestes. L'alternative à la voiture ne répond pas seulement à une urgence écologique, mais aussi économique.

## LES PARTICULARITÉS DU TERRITOIRE

[5] On observe une forte proportion des transports (60% des émissions, contre 28% au niveau régional Paca). Ceci est dû, d'une part au fait que le territoire soit traversé par l'A8 avec près de 90 000 véhicules/jour et que les ménages soient très équipés en véhicules individuels, d'autre part (à poids équivalent) à une prise en compte des déplacements en avion.

- Transport de voyageurs
- Fret
- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie
- Déchets

## QU'EN PENSEZ-VOUS ?

## SERIEZ-VOUS PRÊTS À VOUS PASSER DE VOTRE VOITURE ?

Pour répondre, rendez-vous question n° 1 du module interactif sur l'écran tactile.

# EXPLOITER LES RESSOURCES DURABLEMENT ?

10/12

Le soleil, le vent, les réserves d'eau souterraine, les forêts, constituent les richesses du territoire. Grâce à l'usage de ces énergies renouvelables, les émissions de gaz à effet de serre pourront régresser.

👉 Point fort  
✗ Point faible

## 👉 Soleil et vent en abondance [1]

Avec 300 jours de soleil par an, le territoire est l'un des plus ensoleillés de France. Relativement intense dans la région (plus de 1 760 kWh par mètre carré), cette énergie est idéale pour alimenter des panneaux solaires photovoltaïques (pour de la production d'électricité) ou thermiques (pour chauffer de l'eau).

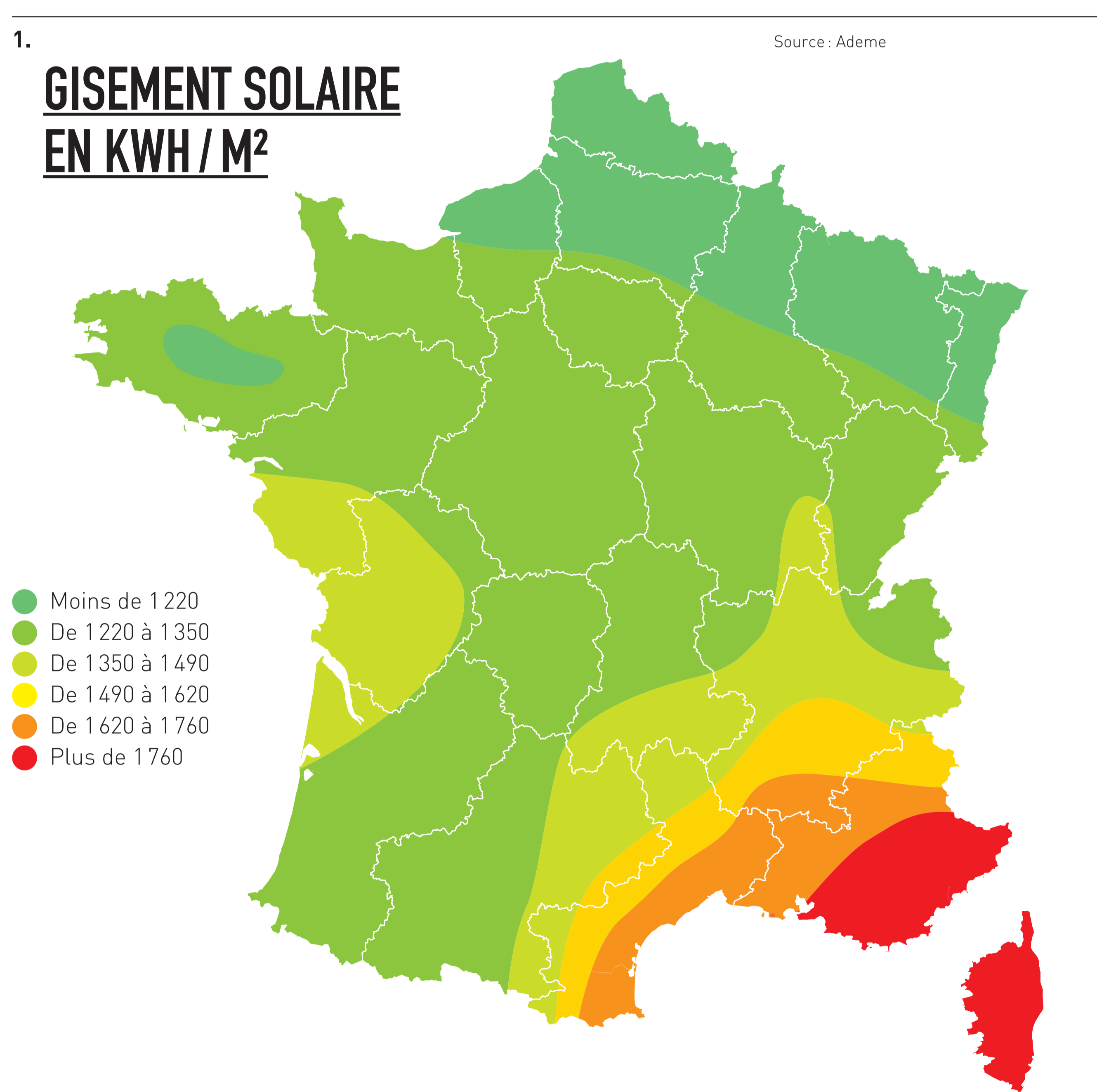
## 👉 Riche couverture de bois [2]

La forêt couvre près de 40% du territoire et elle progresse chaque année sur les terres agricoles laissées à l'abandon. Certaines de ces forêts sont exploitées de façon durable pour le bois de chauffage. Le chêne blanc est déjà bien utilisé pour les bûches. Cette richesse pourrait permettre de développer la filière forestière « bois énergie construction » notamment dans le Haut-Pays.

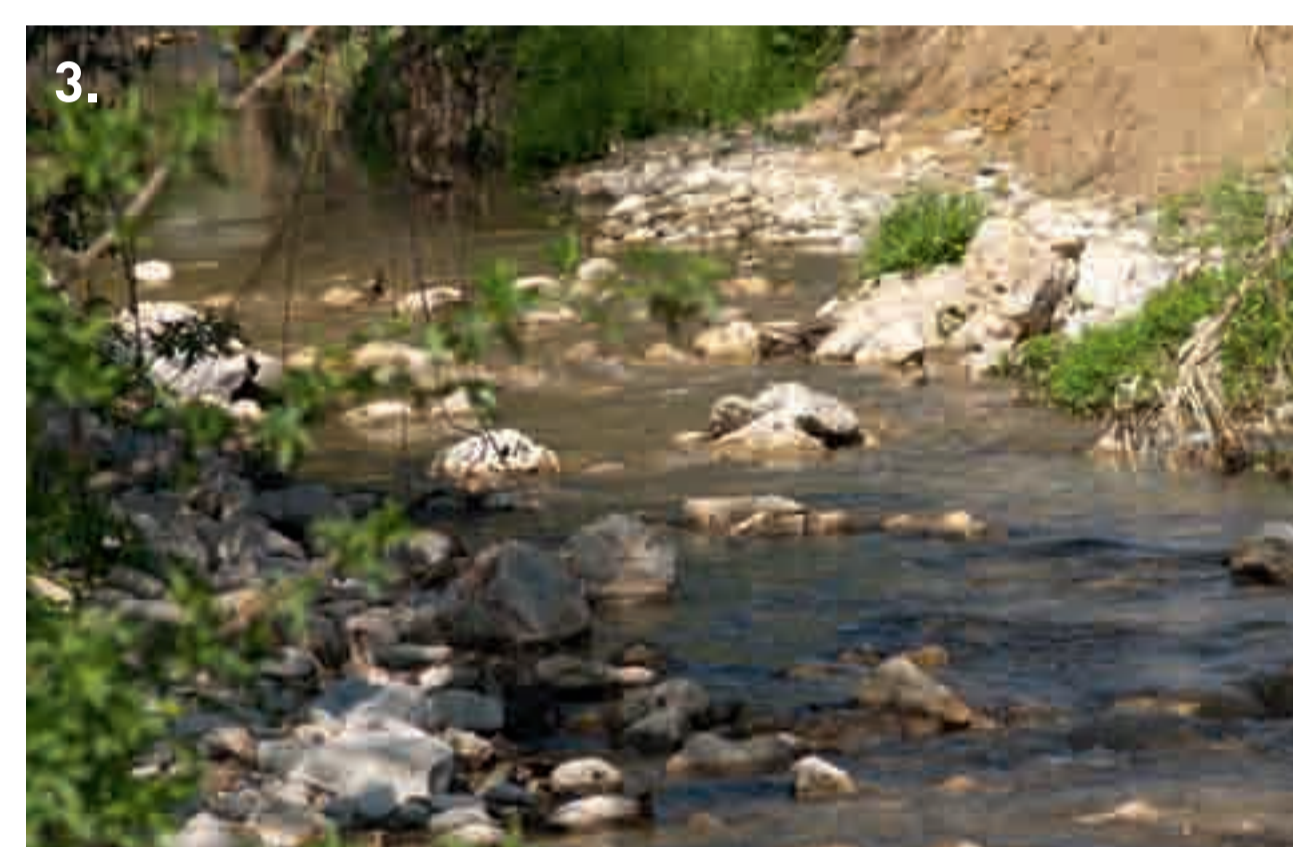
## ✗ En retard pour le photovoltaïque, le solaire et les réseaux urbains

Au vu des ressources naturelles disponibles, l'utilisation du photovoltaïque et du solaire thermique individuel est très basse puisqu'elle concerne 0,5% seulement des ménages du Scot. La ressource en bois est mal exploitée alors que cette filière, si elle était mieux structurée, aurait de nombreux débouchés : bois pour les chaufferies, habillage dans le bâtiment, etc. Les réseaux urbains (chaufferies collectives) ne représentent que 1% de la consommation énergétique sur le territoire du Scot.

## 1. GISEMENT SOLAIRE EN KWH/M<sup>2</sup>



## 4. Quartier Saint Marc à Grasse



## DES RÉSERVES D'EAU FRAGILES

Le territoire dispose d'abondantes masses d'eau souterraines qui permettent de distribuer une eau potable de qualité. Mais ces réserves sont vulnérables aux pollutions. Les sols trop urbanisés (bâtiments, voirie) ont des difficultés à exercer leur fonction d'épuration. À ce titre, les nappes souterraines sont fragilisées par l'arrivée d'une eau moins épurée.

## 👉 Un château d'eau à disposition [3+7]

Le dénivelé important rend certains cours d'eau exploitables pour produire de l'électricité (le territoire du Scot abrite une centrale hydroélectrique). Outre les cours d'eau et les canaux, il existe des eaux souterraines importantes et de bonne qualité pour l'alimentation en eau potable. Par ailleurs, avec des techniques de géothermie, elles seraient faciles à exploiter pour rafraîchir ou chauffer les bâtiments.



## 👉 Peu de surfaces cultivées mais une grande diversité de cultures [5+6]

Le climat et les ressources en eau du territoire sont idéales pour le maraîchage. Un nouveau créneau s'est ouvert pour les maraîchers avec la demande en produits locaux ou issus de l'agriculture biologique. La culture de l'olivier s'est stabilisée grâce à l'AOC « olive de Nice » obtenu en 2001. Des cultures florales de niche peuvent tirer de forts rendements sur de petites surfaces et répondent à la demande de la filière « naturel » de l'industrie des arômes et parfums.

## ✗ Un recul des terres agricoles [4]

Les espaces agricoles représentent 2430 ha, soit 4% du territoire. Elles ont reculé de 25% entre 1979 et 2000 en particulier dans le Haut et le Moyen-Pays sous la pression foncière et la construction de logements. En 10 ans, de 1988 à 1998, le nombre d'exploitations a diminué de plus de 6% par an. En dehors du cadre familial, les jeunes agriculteurs qui voudraient s'installer n'ont pas accès au foncier, devenu rare et cher.

## QU'EN PENSEZ-VOUS ?

### COMMENT FAVORISER LES ÉNERGIES LES MOINS POLLUANTES ?

Pour répondre, rendez-vous question n° 5 du module interactif sur l'écran tactile.

## 7. Vallée de la Siagne



# LIMITER LES RISQUES

11 / 12

Entre mer et montagne, très boisé, exposé aux épisodes climatiques violents, à la frontière d'une plaque tectonique, le territoire est vulnérable aux risques naturels. Il est également soumis à des risques technologiques.

➔ Point fort  
✗ Point faible



✗ **Beaucoup de forêts et du soleil** [1+2]

Les vents forts, la sécheresse en été, la présence de végétation inflammable sur une large partie du territoire, des massifs boisés continus, des pentes qui permettent au feu de s'étendre en montant : le territoire du Scot'Ouest présente de nombreux facteurs aggravant le risque incendie. 24 communes sur 29 sont concernées par ce risque. Il est d'autant plus fort dans les espaces de frange entre milieux naturels et espaces urbanisés. Depuis 1973, près de 10 000 hectares ont été parcourus par le feu sur le territoire du Scot'Ouest.

2. Massifs boisés du Haut-Pays



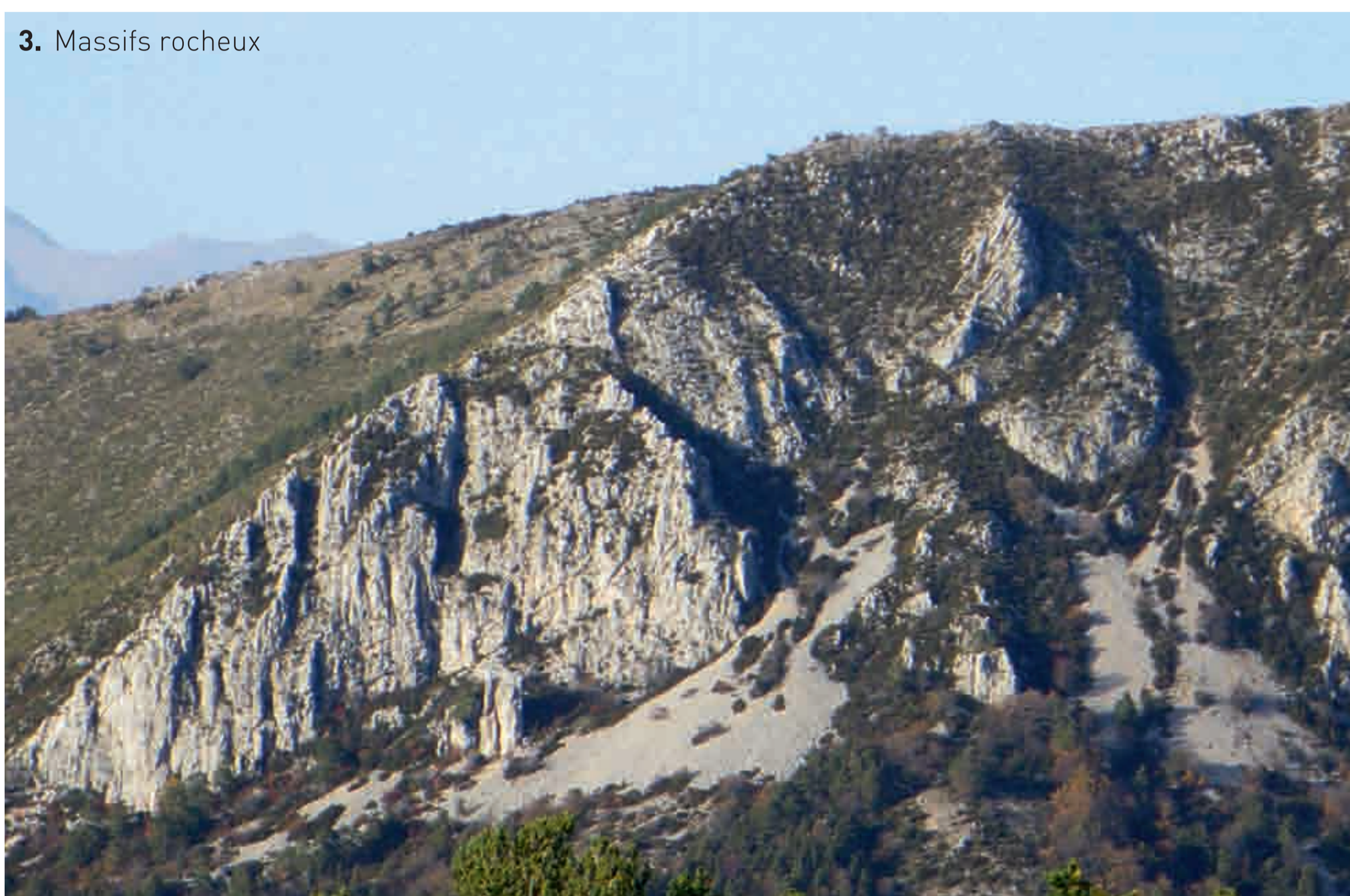
À CHAUFFE

➔ **DES ACTIONS DE PRÉVENTION DÉJÀ MISES EN ŒUVRE**

Le Sisa (syndicat intercommunal de la Siagne et de ses affluents) regroupe 14 communes du Scot et a déjà effectué de nombreux travaux (recalibrage du lit de la Frayère et de la Mourachonne, restauration de la végétation des bords de rivières, etc.) et en projet de nouveaux.

Une carte de vigilance météorologique est élaborée par Météo France deux fois par jour. Et le service de prévention des crues met en ligne une carte de vigilance. Par ailleurs, la maîtrise de l'urbanisation et le respect de certains équilibres naturels qui pourra réaliser le Scot est la meilleure prévention. Soumis au risque industriel, la commune de Grasse a mis en place des actions de communication et de sensibilisation sur les pratiques à adopter en cas de situation d'urgence.

3. Massifs rocheux



✗ **Une industrie innovante, mais sensible**

Le secteur chimique s'est développé à Grasse en lien avec des activités traditionnelles de la parfumerie. Des installations industrielles sensibles sont aujourd'hui implantées en ville et se retrouvent donc à proximité des habitations. Du fait de leur dangerosité potentielle, ces installations sont soumises à des règles de sécurité strictes. Grasse est la seule commune du territoire du Scot soumise à un risque industriel.

✗ **Attention, transport de matières dangereuses !**

Être placé sur l'arc méditerranéen qui relie l'Espagne et l'Italie est un atout économique. Mais cela génère aussi un flux de camions qui transportent des matières dangereuses. Le principal risque résulte d'un accident ou d'un problème de confinement des substances transportées. 14 communes du territoire du Scot'Ouest situées à proximité de sites industriels ou de grands axes routiers peuvent être concernées.



**LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

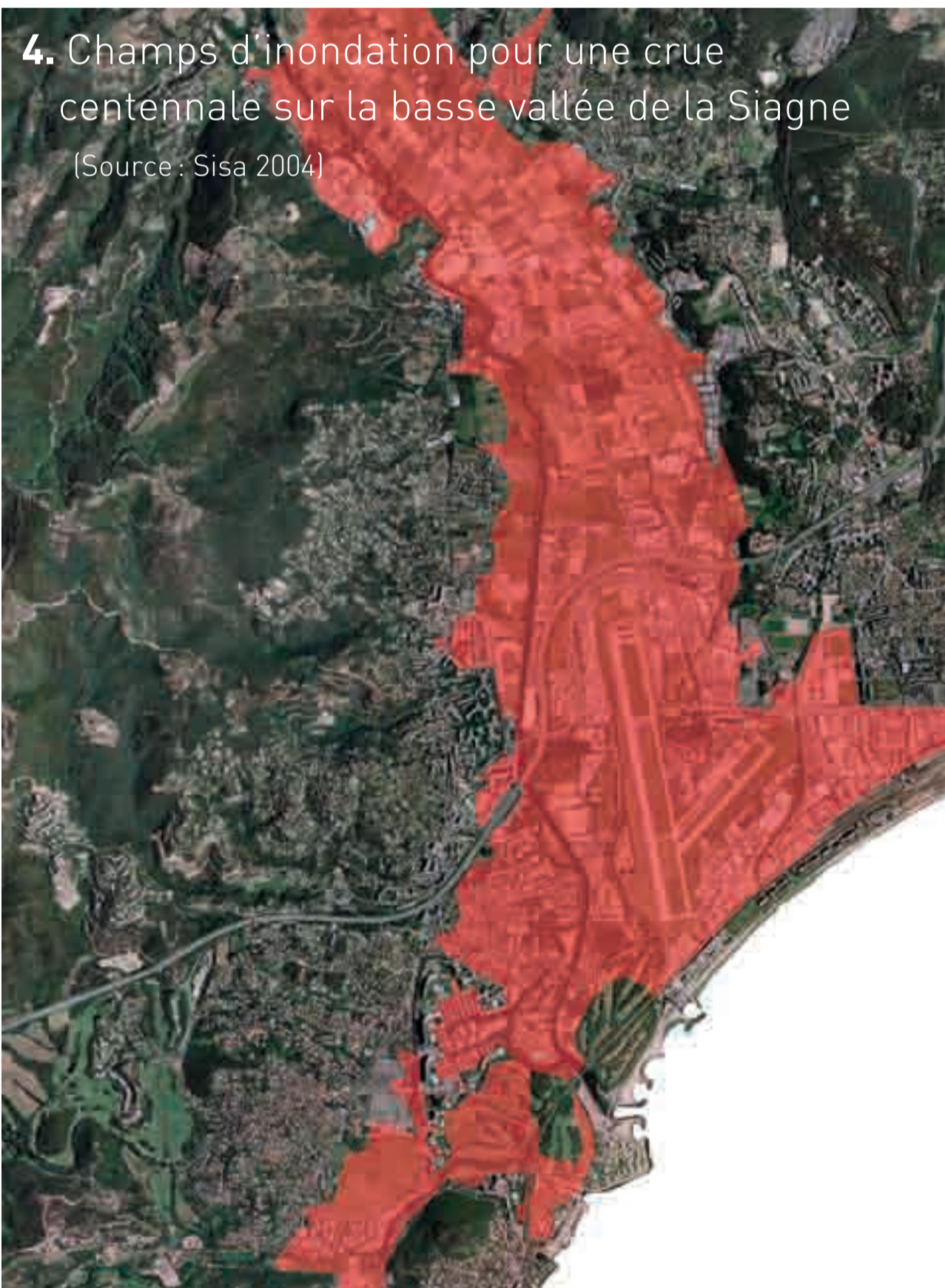
✗ **Un sol capricieux** [3]

La région PACA a connu des épisodes sismiques dans son histoire. Mais elle est aussi sujette à des mouvements de terrain (glissement, chutes de blocs ou éboulement) dont une partie est d'origine naturelle et l'autre humaine, comme par exemple les anciennes carrières souterraines qui s'effondrent.

✗ **Beaucoup d'eau et des pentes** [4+5]

Toutes les communes du territoire du Scot'Ouest sont situées sur des zones qui connaissent régulièrement des épisodes d'inondation par débordement d'un cours d'eau. La basse vallée de la Siagne est particulièrement vulnérable en raison des pentes fortes qui peuvent transformer les pluies en torrents destructeurs. L'imperméabilisation des sols due à l'urbanisation sur ces pentes accentue le risque d'inondation.

4. Champs d'inondation pour une crue centennale sur la basse vallée de la Siagne (Source: Sisa, 2004)



5. La Frayère en crue



Selon les projections actuelles sur l'évolution du climat, la région Paca pourrait connaître en 2030 une situation proche de celles du Maghreb aujourd'hui. Les températures seraient plus élevées, les étés plus secs, les intersaisons violentes avec des tempêtes fréquentes et des pluies qui s'abattent brutalement sur une période très courte. Si ce changement a lieu, les crues et des ruissellements violents sont à prévoir.

**QU'EN PENSEZ-VOUS ?**

**LES INCENDIES ET LES INONDATIONS SONT-ILS ÉVITABLES DANS NOTRE RÉGION ?**

**Vous êtes invité à répondre sur la carte participative et à l'accrocher au tableau.**

✗ **Trop d'urbanisation = risques d'inondations et incendies plus importants** [6]

L'urbanisation et la consommation d'espace ont augmenté la vulnérabilité naturelle du territoire. Les sols imperméabilisés par l'urbanisation empêchent l'absorption des précipitations, engorgent les vallons et augmentent les risques d'inondation.



✗ **L'abandon des terres agricoles = augmentation du risque incendie**

Le délaissement des terres agricoles et l'avancée des boisements sur ces terres augmentent le risque de feux de forêt.

# TOUS D'ACCORD SUR LES ENJEUX!

12/12

Dans le cadre de leur travail concerté de réflexion et d'échange, les élus des 29 communes du territoire du Scot'Ouest ont validé le 2 juillet en conseil syndical des enjeux généraux et territorialisés à prendre en compte pour construire le Projet politique du territoire (PADD).

## DES ENJEUX GÉNÉRAUX

- **Faire évoluer** le mode d'urbanisation valorisant « plus de ville et plus de nature » dans un même paysage urbain (en particulier dans le Moyen-Pays)
- **Organiser et renforcer** une capacité publique à réguler et à orienter le marché foncier
- **Organiser** le territoire autour des infrastructures de transport existantes et futures, dont la future gare TGV
- **Requalifier et recycler** les espaces faiblement valorisés au cœur de la ville dense
- **Produire** des logements suffisants en nombre, accessibles en coût et à proximité des pôles d'emploi
- **Protéger et valoriser** de façon durable des grands paysages
- **Valoriser et gérer** de façon raisonnée des ressources naturelles du territoire : eau, forêts, sols, etc.

- **Réduire** les émissions de gaz à effet de serre, les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables
- **Réduire** les nuisances, les émissions, les risques, et instaurer un environnement respectueux de la santé
- **Faire** de la reconquête agricole organisée
- **Soutenir** la dynamique d'innovation technologique et l'ancrer dans le territoire dans une étroite relation avec Sophia-Antipolis et Nice
- **Développer** la présence industrielle autour des arômes et des parfums
- **Faire une place** dans la ville pour l'artisanat et les services de l'économie résidentielle
- **Valoriser** la performance du tourisme d'affaires et de loisir et décliner un tourisme alternatif dans les Haut et Moyen-Pays



2. Le territoire



## DES ENJEUX TERRITORIALISÉS

### Haut-Pays

#### Le Scot peut-il promouvoir une économie verte ?

- Assurer la protection des grands paysages et valoriser les ressources naturelles
- Soutenir le développement des piliers de l'économie montagnarde
- Accentuer la solidarité Nord - Sud au sein du territoire

### Moyen-Pays

#### Le Scot peut-il qualifier l'entreville avec à la fois « plus de nature et plus de ville » ?

- Faire évoluer le modèle d'urbanisation
- Promouvoir et concrétiser le retour à une identité et une image naturelles
- Mettre en œuvre les moyens d'une mobilité apaisée, de services et de réseaux de transport hiérarchisés

### Littoral

#### Le Scot peut-il mettre en mouvement la vitrine du territoire ?

- Faire émerger un regain de valeur foncière et immobilière sur le front de mer
- Développer une qualité urbaine qui participe à l'attractivité du littoral
- Ancrer l'innovation dans le territoire
- Préserver et restaurer les derniers espaces naturels

### Basse Vallée de la Siagne

- Définir la vision à moyen terme d'un aménagement cohérent (préservation des espaces agricoles, requalification de l'urbanisation)
- Assurer la gestion et la prévention des risques



## UN SCOT PAS COMME LES AUTRES

### Il est estampillé Grenelle de l'Environnement

Le Scot'Ouest a été sélectionné parmi 12 Scot « exemplaires » pour la prise en compte des objectifs du Grenelle de l'Environnement (à l'initiative du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer). Il bénéficie ainsi d'un accompagnement et d'aides financières afin de s'approprier les nouvelles directives du Grenelle. Le territoire a été choisi parce qu'il réunissait plusieurs enjeux cruciaux : littoral, montagne, territoire mi-urbain/mi-rural.

### Ainsi, une attention toute particulière est portée :

- Au développement des modes de production et de consommation durables
- À la lutte contre les changements climatiques et à la maîtrise de l'énergie
- À la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité
- À l'instauration d'un environnement respectueux de la santé, d'une prévention des risques et des déchets

### Il se construit dans une démarche de prospective et de concertation

La démarche de prospective territoriale donne à voir les perspectives nouvelles qui s'ouvrent dans le monde et à détecter les incidences locales qui ne manqueront pas de se matérialiser sur le territoire du Scot. Entre octobre 2009 et mars 2010, les élus ont pu participer à 4 séminaires portant notamment sur les grandes mutations mondiales et la crise de l'énergie.

La démarche de projet concertée permet à des élus aux réalités quotidiennes très différentes de produire du sens commun pour le nouveau territoire de projet. De février à juin 2010, les élus ont pu participer à 10 ateliers (grands défis environnementaux, équilibre social, attractivité...).

## QU'EN PENSEZ-VOUS ?

DE TOUS CES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE, QUEL SERA LE VÔTRE ?

Vous êtes invité à répondre sur la carte participative et à l'accrocher au tableau.

